

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02828

Numéro SIREN : 821 498 409

Nom ou dénomination : A.S.O

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/029923

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	1 450	277	1 173	
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres titres immobilisés	1 142		1 142	1 142
Autres immobilisations financières	23 830		23 830	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	26 422	277	26 145	1 142
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	1 763 274		1 763 274	110 247
Personnel	27 403		27 403	22 734
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	8 711		8 711	23 701
Autres créances	30 905		30 905	87
<i>Divers</i>				
Disponibilités	5 174		5 174	297
Charges constatées d'avance	897		897	520
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 836 364		1 836 364	157 585
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 862 786	277	1 862 509	158 727

Bilan

	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Réserve légale	1 000	1 000
Report à nouveau	52 182	54 459
Résultat de l'exercice	84 575	-2 277
TOTAL CAPITAUX PROPRES	147 757	63 182
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Découverts et concours bancaires	552	1 728
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	552	1 728
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	941 299	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	455 412	21 273
Personnel	103 705	13 655
Organismes sociaux	34 488	2 426
Etat, Impôts sur les bénéfices	32 157	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	96 820	29 484
Autres dettes fiscales et sociales	50 319	26 978
Dettes fiscales et sociales	317 489	72 543
TOTAL DETTES	1 714 752	95 545
TOTAL PASSIF	1 862 509	158 727

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A.S.O.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 1 862 509 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 84 575 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2018-1 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Sociétés liées :

Les montants avec les sociétés liées s'élèvent à :

Clients	1 602 161 €	Débiteur
Fournisseurs	353 697,60 €	Créditeur
Compte courant	941 298,93 €	Créditeur

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021, la société ASO a perçu 19 129 € au titre de l'aide au paiement Covid, et 55 689,14 € au titre de l'activité partielle.

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'impact lié aux mesures de soutien concernant la pandémie COVID 19 a été décrit dans les règles et méthodes comptables.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 450		1 450
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		1 450		1 450
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	1 142			1 142
– Prêts et autres immobilisations financières		23 830		23 830
Immobilisations financières	1 142	23 830		24 972
ACTIF IMMOBILISE	1 142	25 280		26 422

Notes sur le bilan

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 450	23 830	25 280
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 450	23 830	25 280
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier		277		277
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		277		277
ACTIF IMMOBILISE		277		277

Notes sur le bilan

Actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 855 020 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 830		23 830
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 763 274	1 763 274	
Autres	67 019	67 019	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	897	897	
Total	1 855 020	1 831 190	23 830
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	123 534
Personnel – produits à recevoir	16 738
Organismes – Produits à recevoir	10 461
Total	150 733

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	100,00

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2021
Capital	10 000				10 000
Primes d'émission					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	1 000				1 000
Réserves générales					
Réserves réglementées					
Report à Nouveau	54 459	-2 277			52 182
Résultat de l'exercice	-2 277	2 277	84 575		84 575
Dividendes					
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	63 182	0	84 575		147 757

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	552	552		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	455 412	455 412		
Dettes fiscales et sociales	317 489	317 489		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	941 299	941 299		
Produits constatés d'avance				
Total	1 714 752	1 714 752		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	24 676
Intérêts courus à payer	552
Etat – Autres charges à payer	14 582
PROVISION CFE	499
Total	40 309

Notes sur le bilan
Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	897		
Total	897		

Notes sur le chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/06/2021
Transport de personnes	1 555 870
TOTAL	1 555 870



A.S.O

Société par actions simplifiée au capital de 10 000,00 €,
Siège social 3, Rue de la Canelle -31620 Castelnau-d'Estrétefonds
821 498 409 RCS TOULOUSE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an deux mille vingt-deux
Le vingt-sept Juin
A 10 heures,

La Société **ADIATE EVOLUTION**, société par action simplifiée, au capital de 250.000 Euros, dont le siège social est fixé au 122 Avenue Henri Ginoux - 92120 Montrouge, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro RCS 491 284 006, représentée par Monsieur Mohamed THABET, son président, associé unique de la société.

En présence de :

Madame Laïla THABET, présidente de la Société A.S.O

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos Le 30 juin 2021 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Madame Laila THABET, présidente.

II - A PRIS LES RESOLUTIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION :

L'associé unique après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021 tels qu'ils ont été établis par le Président, et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice net de 84 574 euros ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021 ne prennent pas en charge de dépenses non fiscalement déductibles relevant de l'article 39.4 du Code Général des Impôts.



En conséquence de son approbation sur les comptes et opérations de l'exercice écoulé, l'associé unique donne quitus entier au Président et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité de l'associé présent ou représenté.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide sur proposition du Président, d'affecter, le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 juin 2021 qui s'élève à un montant de 84 574 euros, en totalité en report à nouveau.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

*
* *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les personnes présentes et sera reporté sur le livre des délibérations de la Société.

Fait en quatre exemplaires originaux,

**L'associé Unique,
SAS ADIATE EVOLUTION,
Représenté par Mohamed THABET,
Président.**

SAS A.S.O
3, rue de la canelle
31620 Castelnau - d'Estrefonda
SIRET : 821 498 409 000 19 - APE : 4939B
Service comptabilité



A.S.O

**Société par actions simplifiée au capital de 10 000,00 €,
Siège social 3, Rue de la Canelle –31620 Castelnau-d'Estrétefonds
821 498 409 RCS TOULOUSE**

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

Madame Laïla THABET, Présidente de la Société A.S.O, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021 par l'associé unique (la société ADIATE EVOLUTION SAS), établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation sont conformes à la réglementation en vigueur.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1- SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

A.S.O est une filiale née de la restructuration de l'activité de la société ADIATE EVOLUTION. Son périmètre d'action correspond globalement au Sud-Ouest du territoire national (métropole).

Elle exécute des contrats et marchés de transport. Le marché visé concerne essentiellement le transport scolaire par véhicule de moins de 9 places mais également, le transport à la demande ou encore le transport spécialisé d'enfants ou de personnes à mobilité réduite.

Au cours de cet exercice, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 1 555 870 €, contre un chiffre d'affaires de 415 738€ au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées à la somme de 1 461 993 € et se composent des postes :

- | | |
|--|---------------|
| • Autres achats et charges externes pour un montant de | 616 883 €uros |
| • Impôts, taxes et versements assimilés pour un montant de | 29 100 €uros |
| • Salaires et traitements pour un montant de | 755 106 €uros |
| • Charges sociales comprises pour un montant de | 60 394 €uros |
| • Autres charges pour un montant de | 232 €uros |

Il en ressort un résultat d'exploitation positif de 131 747 euros.



Notre résultat financier est de (5 872) €uros compte tenu des intérêts liés à la gestion du compte bancaire.

Après imputation des charges et produits de toute nature il ressort, pour cet exercice clos le 30 juin 2021, un bénéfice comptable d'un montant de 84 574 euros.

2- EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Lors du dernier trimestre de notre exercice comptable clos du 30 juin 2021, la société a connu une période de fermeture gouvernementale des établissements scolaires et un ralentissement important de l'activité des clients privés en raison de l'épidémie de la COVID-19 et du confinement général de la population.

La Direction a pris les mesures nécessaires dès le début de la crise afin de stabiliser les équipes et de maintenir l'équilibre de la société.

3- ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

4- EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société A.S.O continue sa stratégie de développement territorial sur le marché de personnes en situation de handicap.

5- PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021 ainsi que l'évaluation de leurs principaux postes.

BILAN AU 30 JUIN 2021 :

ACTIF :

Actif net immobilisé :	26 145 €uros
Actif circulant :	5 173 €uros



PASSIF :

Capitaux propres positif :	147 756 €uros
Dettes :	1 862 509 €uros

6- AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, soit le bénéfice net comptable s'élevant à la somme de 84 574 euros en totalité en report à nouveau.

7- RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

8- DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 *quinquies* du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

9- CONVENTIONS REGLEMENTEES

Au titre de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention entre la Société et son Président.

Annexe 1 : bilan et compte de résultat de l'exercice clos au 30 juin 2021.

Annexe 2 : Tableau des délais de paiements Clients / Fournisseurs au 30/06/2021

Fait le 24 Juin 2022

En deux exemplaires originaux,

**Madame Laïla THABET,
Présidente.**

SAS A.S.O
3, rue de la capelle
31620 Castelnau - d'Estremonde
SIRET : 821 451 499 000 19 - APE : 4939B
Service comptabilité